



Communiqué de presse

Lyon, le 23 juillet 2004

**Révision du Plan des Déplacements Urbains
de l'agglomération lyonnaise :
enquête publique**

Du lundi 20 septembre jusqu'au vendredi 22 octobre 2004 inclus.

La Révision du Plan des Déplacements Urbains de l'agglomération lyonnaise se poursuit avec le lancement de l'enquête publique, **à partir du lundi 20 septembre et jusqu'au vendredi 22 octobre 2004 inclus.**

Pendant cinq semaines, elle se déroulera dans l'ensemble des mairies ainsi qu'à la mairie centrale de Lyon et au Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL), siège de l'enquête.

L'ensemble des habitants de l'agglomération lyonnaise est appelé à donner son avis sur la future organisation des modes de transports au sein de l'agglomération. Dans chaque site, les personnes intéressées par la révision du Plan des Déplacements Urbains de l'agglomération lyonnaise auront la possibilité de consulter le dossier officiel du projet arrêté le 11 mars 2004. Chacun pourra consigner son avis dans le registre d'enquête mis à sa disposition et rencontrer, s'il le souhaite et à l'occasion de permanences, un des commissaires enquêteurs. Les dates et les horaires ces permanences sont disponibles en mairie ou sur le site Internet du SYTRAL www.sytral.fr

A l'issue de l'enquête publique, les commissaires enquêteurs remettront, au président du sytral leur rapport et conclusions motivées.

Le public pourra les consulter au SYTRAL et dans chacune des mairies concernées, à l'Hôtel de Ville et chacune des neuf mairies d'arrondissement pour la Ville de Lyon, et à la préfecture, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Contacts Presse

SYTRAL – Sylvie Antoina. Tél. : 04 72 84 58 14

Francom – Philippe Fages. Tél. : 04 72 69 08 20

Les jours et horaires d'ouverture du SYTRAL et des mairies

au SYTRAL : 21, boulevard Vivier Merle, 69003 LYON (6^{ème} étage),

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

aux jours et heures habituels de réception du public dans les mairies concernées.

Les permanences des commissaires enquêteurs dans les mairies :

le vendredi 24 septembre 2004, de 14H30 à 16H30, à la mairie de Neuville-sur-Saône

le lundi 27 septembre 2004, de 9H30 à 11H30, à la mairie d'Irigny

le lundi 27 septembre 2004, de 14H30 à 16H30, à la mairie de Craponne

le mardi 28 septembre 2004, de 9H30 à 11H30, à la mairie de Saint-Priest

le mardi 28 septembre 2004, de 14H30 à 16H30, à la mairie de Rillieux-la-Pape

le vendredi 1er octobre 2004, de 14H30 à 16H30, à la mairie du 3^{ème} arrondissement de Lyon

le vendredi 1er octobre 2004, de 14H30 à 16H30, à la mairie d'Ecully

le samedi 2 octobre 2004, de 9H30 à 11H30, à la mairie du 7^{ème} arrondissement de Lyon

le mercredi 6 octobre 2004, de 9H30 à 11H30, à la mairie de La Tour-de-Salvagny

le mercredi 6 octobre 2004, de 14H30 à 16H30, à la mairie de Chassieu

le jeudi 7 octobre 2004, de 9H30 à 11H30, à la mairie du 9^{ème} arrondissement de Lyon

le jeudi 7 octobre 2004, de 14H30 à 16H30, à la mairie de Feyzin

le vendredi 8 octobre 2004, de 14H30 à 16H30, à la mairie de Saint-Genis-Laval

le vendredi 8 octobre 2004, de 14H30 à 16H30, à la mairie du 5^{ème} arrondissement de Lyon

le samedi 9 octobre 2004, de 9H30 à 11H30, à la mairie de Villeurbanne

le lundi 11 octobre 2004, de 9H30 à 11H30, à la mairie de Saint-Didier-au-Mont-d'or

le lundi 11 octobre 2004, de 14H30 à 16H30, au Sytral

le mardi 12 octobre 2004, de 9H30 à 11H30, à la mairie de Caluire-et-Cuire

le mardi 12 octobre 2004, de 14H30 à 16H30, à la mairie de Bron

le vendredi 15 octobre 2004, de 14H30 à 16H30, à la mairie du 2^{ème} arrondissement de Lyon

le samedi 16 octobre 2004, de 9H30 à 11H30, à la mairie d'Oullins

le mercredi 20 octobre 2004, de 9H30 à 11H30, à la mairie de Meyzieu

le mercredi 20 octobre 2004, de 14H30 à 16H30, à la mairie de Tassin-la-Demi-Lune

le jeudi 21 octobre 2004, de 9H30 à 11H30, à la mairie de Vénissieux

le jeudi 21 octobre 2004, de 14H30 à 16H30, à la mairie de Fontaines-sur-Saône

le vendredi 22 octobre 2004, de 14H30 à 16H30, à la mairie de Vaulx-en-Velin

le vendredi 22 octobre 2004, de 14H30 à 16H30, à la mairie du 1^{er} arrondissement de Lyon